

*La Cooperazione al cuore
del Mediterraneo*



*La Coopération au coeur
de la Méditerranée*

Interviews aux témoins privilégiés pour l'activité de Capitalisation



Cluster Innovation

**Programme de coopération transfrontalière
Italie/ France "Maritime"**

2007-2013

Programma cofinanziato con il Fondo Europeo
per lo Sviluppo Regionale



Programme cofinancé par le Fonds Européen
de Développement Régional

Ce document recueille certaines opinions et réflexions sur les intérêts du cluster des projets «Innovation» du Programme Italie France « Maritime » 2007-2013, qui dérivent d'interviews avec 10 sujets publics et privés de la zone transfrontalière, effectuées entre octobre et novembre 2013 par le groupe de travail de l'activité de Capitalisation et par l'expert du secteur.

Les interviews ont été faites, selon disponibilité, à travers des rencontres directes, des contacts téléphoniques, ou encore avec des questionnaires. Sans compter les différences des modalités de contact, les interrogés ont du répondre aux mêmes 11 questions ouvertes concernant les impressions de caractère général sur la visibilité des programmes financés par l'Union Européenne, jusqu'aux problèmes spécifiques du secteur pris en examen pour le territoire transfrontalier.

Les interviewés ont été choisis parmi des stakeholders externes, de façon à offrir un point de vue diversifié par rapport aux thèmes traités. Les réponses fournies ont été réélaborées - pour une lisibilité plus facile- selon les clusters de référence; dans certains cas les réponses similaires ont été groupées pour éviter la répétition des concepts exprimés par les différents interrogés.

Ce document ne veut évidemment pas donner une vision globale et exhaustive des différents sujets traités au niveau transfrontalier, plutôt fournir quelques points de réflexion, retenus intéressants, pour le futur de la programmation 2014-2020.

Interviews aux témoins privilégiés de l'activité de Capitalisation

Le Programme Italie/France 'Maritime' 2007-2013 est un programme de coopération territoriale visant à améliorer la coopération entre les zones frontalières (Région Toscane, Région Sardaigne, Région Ligurie, Collectivité de la Corse) dans les domaines de l'accessibilité, de l'innovation, de la valorisation des ressources naturelles et culturelles, afin d'assurer la cohésion des territoires et de favoriser l'emploi et le développement durable. Le Programme Italie/ France 'Maritime' 2007 2013 est financé par le Fonds Européen de Développement Régional pour la période de programmation 2007-2013 et il est doté d'un budget de plus 160 M€ :

- 1. Avez-vous expérience du Programme Italie/France Maritime 2007-2013 ou d'autres initiatives financées par l'Union Européenne (Programme MED, VII Programme Cadre, etc.) qui concernent des partenariats dans la zone de la Méditerranéenne ? Si oui, de quelle source avez-vous tiré les informations principales ? (événements ciblés, matériel promotionnel sur Internet ou sur papier, formation à distance, autre, etc.)*

Le VII Programme Cadre est le principal instrument européen de référence dans le domaine de la recherche et de diffusion de la technologie. Le programme **Horizon 2020** propose des perspectives intéressantes et groupera tous les financements UE, pour la période 2014-2020, pour la recherche et l'innovation dans un seul cadre de référence, de façon à faciliter la capitalisation des nouvelles connaissances scientifiques par rapport aux produits et aux services innovateurs. L'Agence de Promotion de la Recherche Européenne (APRE) à Rome et à Bruxelles, a organisé depuis Juillet 2013, plusieurs séminaires d'information qui ont ouvert de nouvelles perspectives importantes pour le domaine européen. Certaines expériences, du **Programme Italie-France 'Maritime' 2007-2013** (et du Italie-France «Iles» 2000-2006) et du **Programme Med**, ont été signalées par les sujet interviewés, en raison de

la participation aux séminaires sur l'innovation de l'énergie et de l'environnement, mais sans aucune référence à des projets spécifiques.

2. Comment jugez-vous la visibilité des initiatives financées par l'UE sur le territoire ? (visibilité faible, discrète, bonne, excellente)

En général les sujets interviewés soulignent un problème par rapport à la valorisation des investissements UE. En particulier pour ce qui concerne l'innovation des entreprises, il y a généralement une bonne connaissance des fonds prévus par les **Programmes régionaux** et des possibilités offertes par les Provinces à travers la Chambre de Commerce. Une implication plus importante des associations de catégorie pourrait avoir une fonction importante de diffusion sur les différents territoires. Les difficultés linguistiques empêchent un **échange suffisant d'information** sur les différentes réalités régionales au niveau transfrontalier. Une opération de traduction et de distribution des contenus et des résultats de l'autorité, à travers une rédaction spécialisée, ou avec des **accords entre les sources d'information** des différentes régions, aiderais à développer une connaissance détaillée des appels d'offre, des projets et des bonnes pratiques. La visibilité est donc manquante, mis à part un petit cercle d'employés du secteur de la coopération. Au contraire pour la recherche, il y a une bonne visibilité à l'intérieur des **domaines académiques et des communautés scientifiques**.

3. Avez-vous eu expérience directe ou indirecte de projets financés par le programme et, si oui, quelle est Votre évaluation ? (visibilité faible, suffisante, bonne, excellente)

La plupart des interviewés dans le secteur privé est engagée dans un programme de travail qui est basé sur la collaboration internationale, sur la **capacité de partage des technologies et du know-how** et enfin sur la **création de nouveaux produits**. Par conséquent, une grande partie de ces expériences de collaboration internationale n'est pas financée par le fonds publics, et en particulier n'est pas financée par le Programme Italie-France 'Maritime' 2007-2013. Un bon niveau de collaboration a été développé entre

sujets publics surtout dans le domaine des **projets stratégiques**, ce qui permet de regarder le thème en discussion depuis plusieurs points de vue différents, et permet aussi d'inclure des sujets publics et privés plus importants.

4. Avez-vous eu expérience de projets de coopération transnationale ou internationale dans Votre secteur? Si oui, lesquelles? Avec quels résultats?

Les projets individués dans les différents programmes de coopération, ont pour démarches le « **cluster** » et tendent à favoriser des partenariats entre sujets publics, avec l'aide et la collaboration de consortiums et associations d'entreprises. Par rapport au programme **Interreg IV C**, les suivants projets ont été individués pour la Région Toscane : le projet **DISTRICT+Disseminating Innovative STRategies for Capitalization of Targeted Good Practices** et l'initiative **ERIK ACTION - Upgrading the innovation capacity of existing firms**, outre à **NANO 4M, Nanotechnology for Market**, avec le partenaire le District Empolese Valdelsa; pour la Région Sardaigne : le projet **DIFASS, Development of interregional financial assistance to SMEs and of non-grant e ICHNOS PLUS, Innovation and CHange: Network of One-stop Shops for Business - PLUS**, promus par **ANCITEL** Sardaigne.

Sur le **Programme MED**, pour la Collectivité de la Corse : **RURALAND Rural Development Players** et **HOMER, Harmoniser l'ouverture des données publiques dans l'espace euro-méditerranéen**, avec la participation de la Région Sardaigne et de la CTC, et le projet **AGRISLES Elaboration et développement d'une stratégie transnationale d'innovation pour l'agriculture entre les îles de la Méditerranée** (avec la participation de **ODARC-Office du Développement Agricole et Rural de Corse**- comme chef de file et de l'Agence **Laore** Sardaigne). La Région Toscane a participé à **IC-MED Inter-Clusters Méditerranée** avec **ADEC - Agence de Développement Economique de la Corse** et avec la Région **PACA**. **Floriculture Méditerranée: Les actions innovatrices pour le réseau publique et privé** et **Plate-forme Techno-environnementale pour le secteur agroalimentaire dans la Méditerranée** sont promus par la Région **Ligurie**. Par rapport au **Programme IEVP CT MED**, il est important de souligner la participation de la Municipalité et de l'Université de Gênes au

projet MARAKANDA, cluster transfrontalier Méditerranéen sur les marchés des villes.

Le Programme Italie/France Maritime 2007-2013 concerne des projets de partage et d'investissements publics et privés pour la zone tyrrhénienne, à travers la création de partenariats entre sujets italiens et français:

5. Quels sont, dans Votre expérience, les points forts et les points faibles de Votre secteur au niveau local ?

D'une part il faut souligner que la crise économique globale est un facteur de changement des secteurs considérés par tradition d'excellence. Le secteur **nautique** est un des meilleurs exemples d'excellence puisqu'il concerne la production des grands chantiers nautiques et en même temps les petites micro réalités productives composées par l'artisanat. La structure de ce secteur est entrée en crise, ce qui a impliqué une grande délocalisation de la production et des services. Les événements économiques et financiers mondiaux ont provoqué une réduction du marché international et parallèlement une forte pression vers une baisse des prix. Une situation de crise de ce genre influence de façon négative beaucoup d'entreprises de petites dimensions et d'entreprises sous-traitantes des grands chantiers, qui constituent en grande partie **un filière composée de 200 PME dans la zone transfrontalière.**

D'autre part, cette crise permet le reclassement et en certains cas le changement radical des économies traditionnelles. C'est le cas du secteur primaire en raison des progrès en termes de soutien au PIB, à travers les économies vertes et les entreprises rurales dans tous les territoires de la zone transfrontalière. Un vrai laboratoire d'«expériences», dans lequel chaque jour un équilibre possible entre *welfare* et marché est expérimenté, construit avec les progrès significatifs dans le domaine de la **mécanisation rurale** et par l'introduction de **technologies innovatrices de la pêche et des élevages**, en plus du rôle joué par l'innovation sociale dans l'agriculture et dans le secteur tertiaire des quatre régions transfrontalières. Les actions transversales (par exemple la protection de l'environnement et de la santé)

sont étroitement liées avec les secteurs économiques de l'espace de collaboration, en particulier le **tourisme, la culture et la production agro-alimentaire**.

6. Quels sont les principales limites et critiques des interventions publiques dans Votre secteur ?

Les réponses des interviewés présentent des traits communs. Le problème principal vient du fait que les décisions sur les interventions publiques sont prises par des personnes qui ne se sont jamais occupées directement des entreprises. De même, les entreprises ne s'occupent pas directement de technologies avancées. Les appels d'offre ont un **niveau de complexité** souvent top élevé et demandent des rapports trop difficiles. Ces procédures bureaucratiques excessivement compliquées posent des problèmes de participation aux appels d'offre pour certaines petites entreprises. En particulier, en raison de la demande de conformité de critères financiers et techniques, les entrepreneurs sont découragés et ne participent pas. Une solution possible pourrait être la publication des appels afin d'avoir des fiches de crédibilité des **meilleurs talents**. Une autre proposition concerne les gouvernances nationales et la création de politiques qui encouragent les entreprises vers la recherche et l'innovation (introduction d'instrument pour la défiscalisation du coût du travail de recherche des entreprises). Cependant les sujets ont mis en évidence que les contributions peuvent être limitées à un certain budget, qui puisse quand même permettre au soutien à **l'innovation et /ou à l'internationalisation**, d'avoir un rôle fondamental dans l'augmentation des compétences du capital humain en plus du potentiel d'investissement. L'exigence d'une majeure connexion et coordination est née aussi parmi les différents programmes (communautaires et non communautaires) qui pourraient, si programmés et définis de manière détaillée, couvrir l'entière filière de la recherche pure à la recherche appliquée, de l'idée de business à la commercialisation.

7. Quel est le niveau d'interaction entre sujets publics et privés dans Votre secteur ?

Les **incubateurs d'entreprises** et les parcs scientifiques, présent dans toute la région transfrontalière, représentent les plus grandes potentialités d'action de la zone transfrontalière. En particulier, dans la zone côtière de la **Toscane** six sur dix incubateur accrédités par la Région ont été activés (CERFITT - PONTECH Incubateur Pontedera, Incubateur Université de Pise - Incubateur de Peccioli, Polo de la Magona, Polo Technologique de Navacchio, Polo Technologique Lucchese, Incubateur artisanat du secteur lapidaire - Municipalité de Minucciano - Gramolazzo). Sept autres incubateurs ont été activés en **Ligurie** (Centre Historique, BIC Ligurie Gênes, Savona, La Spezia, Spedia S.p.a., Parque Scientifique e Technologique des Erzelli Incubateur des entreprises ex-raffinerie Sairo - Imperia) ; neuf en **Sardaigne** (Polaris, Porto Torres, Centre Services Sardaigne Europa, Bic Sardaigne, CNA, SFIRS, Due Giare, the Net Value, CSI Centre Services Entreprise) ; alors que en **Corse** l'incubateur technologique de l'entreprise (12TC) est actif depuis 2005 et il a permis la création de 22 entreprises. L'année dernière, 30 autres projets ont été financés dont sept promus par Capenergie. Le projet d'incubateur INIZIÀ, a été activé en novembre 2013, à l'intérieur du projet INIZIÀ projet d'incubateur d'innovation. Certaines de ces réalités sont d'intérêts pour le Programme, les autres sont moins dynamiques et ont une capacité limitée dans l'implication de stakeholder privés.

Cependant les potentialités d'interaction restent hautes au niveau transfrontalier, en particulier pour la mise sur le web des initiatives en commun sur des secteurs différents.

8. Quel type d'activités, parmi celles qui ont été développées dans Votre secteur, pourraient avoir une valeur ajoutée si elles étaient poursuivies vers le niveau transfrontalier? (Activités de recherche, Echange d'expériences, expérimentations et actions pilote, Création de réseaux stables)

Les sujets interviewés sont d'accord sur la création d'une action au niveau interrégional qui permette une stimulation appropriée vers le **partage des**

bonnes pratiques et du développement des expériences conséquentes. La circulation des idées, la contamination et si possible le partage des talents et de technologies pourrais être rendu possible par la création de contact avec les réalités des entreprises des différentes régions grâce à la création d'un partenariat stratégique qui permette l'accès à de nouveaux marchés.

Plusieurs interviewés ont souligné l'importance d'une **dimension macro-régionale** européenne comme condition pour atteindre des résultats appréciables. Pour cette raison, les agrandissements de la zone transfrontalière sont perçus favorables, de même que l'inclusion des territoires italiens et français apporterait de nouveaux sièges universitaires de recherche au niveau méditerranéen et mondial (Nice et Marseille, pour citer deux exemples). Une nouvelle stratégie au niveau maritime permettrait de:

- Stimuler et répondre aux **exigences d'innovation des PME**;
- Aider les entreprise à accéder aux **services spécifiques** de haute valeur ajoutée pour soutenir le partage de l'innovation;
- Faciliter l'accès des entreprises aux **nouvelles connaissances scientifiques et technologiques**, aux réseaux et aux ressources de la recherche scientifique nationale et européenne, et des innovations d'intérêt industriel;
- Garantir le **partage de laboratoires et des instruments** de recherche, d'expérimentation, et certification.

9. Seriez-vous intéressés à participer aux initiatives financées par le Fond Européen de Développement Régional, de façon à obtenir d'un côté des financements et de l'autre à mettre à disposition les ressources et le personnel pour atteindre des objectifs concrets de compétitivité et développement pour Votre territoire ?

Certains sujets interrogés signalent, comme voie possible, pour faciliter / encourager la participation des stakeholders privés aux projets d'innovation, une liaison aux **partenariats stratégiques** entre les

organismes de gestion, soutenue par des sujets d'intérêt public, comme les Fondations Régionales. D'autres autorités régionales peuvent être impliquées dans la cogestion de ce processus, qui prévoit des modalités et des instruments d'étude et la définition claire et linéaire des procédures de gouvernance, avec l'introduction de mécanismes de récompense pour les propositions qui demandent des financements, et en même temps démontrent la possibilité de recevoir un cofinancement par d'autres investisseurs. Une **plus grande synergie, entre les outils du FEDER** des quatre régions impliquées, est prévue à travers la création de listes de priorités/initiatives transfrontalières à développer dans les programmes opératifs régionaux, dans les limites permises par les règlements sur les secteurs d'intérêts communs.

Une autre voie prévoit l'expérimentation d'instruments de **soutien/facilitation** à travers des « fonds fermés », créés avec des concours entre instituts bancaires, lesquels développeraient à leur tour des instruments dans les secteurs spécifiques.

10. Existent-il des obstacles bureaucratiques ou financiers envers une participation éventuelle de Votre organisme à des initiatives de coopération européenne ? De quel genre?

Les sujets interviewés ne signalent pas d'obstacles dans leurs règlements ou statuts. Plutôt, ils suggèrent que les **limites bureaucratiques**, règlements de procédures, de gestion et de documents de dépenses, imposées par les administrations publiques, puissent devenir des obstacles.

11. Existe-t-il un projet, une initiative ou une réalisation concrète développée dans le domaine de Votre secteur que Vous signaleriez comme bonne pratique à recommander à d'autres sujets ?

Les sujets interviewés signalent plusieurs expériences au niveau régional et international. Au niveau européen, le réseau des **centres Fraunhofer**, développé en Allemagne dans les années '90, travaille depuis 2009 avec le siège italien de Bolzano : ils constituent un réseau de centres d'innovation

basé sur un travail complémentaire et interdisciplinaire, qui vise à offrir aux PME des **possibilités de recherche** dans les secteurs de la mobilité, de la bio-construction et des énergies renouvelables. Il participe activement à l'intérieur des réseaux européens interrégionaux (Interreg IVC) et transnationaux (Central Europe). Cette modalité pourrait activer des synergies intéressantes au niveau transfrontalier. Dans le secteur de Nautique **PENTA, le symbole d'excellence nautique en Toscane**, il y a l'adoption d'un Programme d'activités de partage des connaissances et des compétences technologiques et scientifiques sur une durée de trois ans, avec des plans spécifiques techniques-économiques annuels, rédigés avec la collaboration de l'Université de Pise, l'Ecole Supérieure Sant' Anna de Pise, l'Université de Florence et le CNR (Centre National de Recherche). Le Programme offre des services de soutien à la gestion des entreprises à fin d'améliorer la qualité des entreprises de filière, de diriger les stratégies de gestion vers des niveaux plus élevés dans la qualité de l'offre de navigation de plaisance.

En Corse le **nouvel Incubateur d'entreprises innovantes de Corse, INIZIÀ**, a été signalé à l'intérieur du Parc Technologique de Bastia, promu par la Collectivité Territoriale de Corse, à travers l'ADEC et l'Université de Corse. En Sardaigne ont été signalés le modèle formatif de **Master and Black**, et le modèle d'initiative régionale INNOVARE. Des deux projets seulement certains aspects ont été mis en évidence pour un contexte transfrontalier. Master and Black est un instrument qui permet la croissance des compétences, le potentiel professionnel et d'occupation des jeunes baccalauréens de Sardaigne. Le Programme vise à augmenter la visibilité des parcours d'étude mais ne porte pas vers des études approfondies dans des universités d'excellence en dehors du territoire régional. Ce projet pourrait être renforcé au niveau transfrontalier de façon à améliorer et à l'élargir au back du business. L'initiative **INNOVARE** a comme but le soutien des entreprises et l'innovation des organismes de recherche à travers le développement expérimental et la diffusion de recherches déjà réalisées, en mettant en valeur, en particulier, les formes de réseaux de collaboration et les clusters d'entreprises qui devraient être transformés vers une perspective transnationale.

NOUS REMERCIONS:

Polo Innovation Nautique, NAVIGO

Université S. Anna, Pise

Agence de Développement Economique de la Corse

FILSE Financière Ligurie pour le Développement Economique

Witech Spa

Sardaigne 2.0

CRS4 Centre pour les Etudes Avancées, Recherche et Développement en Sardaigne

Fondation Banco de Sardaigne

Université de Sassari

Sardaigne Recherches

Contacts

www.maritimeit-fr.net

Autorité de Gestion Unique:

Regione Toscana- Direzione Generale della Presidenza- Settore Attività Internazionali
Villa Fabbricotti, Via Vittorio Emanuele II, 62-64, 50134 FIRENZE- ITALIE

Tel. +39 05543829- 04/14/15 Fax +39 055 43 84 110 - marittimo@regione.toscana.it

Référence:

Lesia Sargentini lesia.sargentini@maritimeit-fr.net

Alessandra Succhiarelli alessandra.succhiarelli@regione.toscana.it

Secrétariat Technique Conjoint:

Via Marradi, 116-57126 LIVORNO ITALIE

Tel. +39 0586 849712- Fax +39 0586 849729- stc@maritimeit-fr.net